

# ACTU NEWS ANTIVIRUS, ANTISPAM, CYBER CRIMINALITÉS

## Sécurité des réseaux sans fil et wardriving à Paris

Depuis presque deux ans, nous étudions à la loupe les réseaux et les protocoles sans fil afin de lever le voile sur la situation et d'attirer votre attention sur les problèmes potentiels. Les objets principaux de notre étude sont les points d'accès WiFi ainsi que les appareils nomades équipés du protocole Bluetooth.

Les études précédentes se sont déroulées en Chine, à Pékin et Tientsin, à Hanovre dans le cadre du salon CeBit 2006 et à Londres à l'occasion du salon InfoSecurity au printemps dernier.

Cette fois, Paris a fait l'objet de notre enquête, à l'occasion du salon InfoSecurity 2006 entre autres. Cela représentait une aventure palpitante de collecter des données analogues à celles recueillies lors de l'InfoSecurity de Londres et d'établir un rapprochement des résultats sur le niveau de développement et de protection des réseaux WiFi dans les quartiers d'affaires de deux importantes capitales européennes.

Nous avons également pour but de collecter des statistiques sur les appareils Bluetooth sur le salon, dans le métro parisien et tout simplement au hasard des rues de la ville. Jusqu'à présent, nous n'avons pas mis la main sur un seul ver mobile ? Cabir ou Comwar, dans les grandes villes du monde. Or nous comptons secrètement sur la France pour en intercepter un, étant donné que le premier ver mobile (Cabir) a été créé en France.

.../...

<http://www.viruslist.com/fr/analysis?pubid=200676066>

Copyright : sergey - 2007-08-08 01:46:43  
Creative Commons Deed

Paternité - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 2.5

Vous êtes libres :

- \* de reproduire, distribuer et communiquer cette création au public

Selon les conditions suivantes :

Paternité. Vous devez citer le nom de l'auteur original.

Pas d'Utilisation Commerciale. Vous n'avez pas le droit d'utiliser cette création à des fins commerciales.

Pas de Modification. Vous n'avez pas le droit de modifier, de transformer ou d'adapter cette création.

\* A chaque réutilisation ou distribution, vous devez faire apparaître clairement aux autres les conditions contractuelles de mise à disposition de cette création.

\* Chacune de ces conditions peut être levée si vous obtenez l'autorisation du titulaire des droits.

Ce qui précède n'affecte en rien vos droits en tant qu'utilisateur (exceptions au droit d'auteur : copies réservées à l'usage privé du copiste, courtes citations, parodie...)

Ceci est le Résumé Explicatif du Code Juridique (la version intégrale du contrat).

<http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/2.5/>